

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

N° DBC 20200827-05



Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71 contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

24

Total votants:

24

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 27 AOUT 2020 à 12H00

Date de la convocation : 21 août 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 27 Août 2020 à 12 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Serge FAYET, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE LA MONTAGNE THIERNOISE 2016-2021 DEMANDES DE CONTRIBUTIONS

Vu la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

 ${
m Vu}$ la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1 $^{
m er}$ juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

Vu la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

AR PREFECTURE

063-200070712-20200827-DBC20200827_05-DE Regu le 11/09/2020

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 22 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Yoan POILLERAT	Arconsat	17 730,00 €	10 % (précarité énergétique)	1 773,00 €
Nelly BATISSE DAUQUAIRE	Arconsat	8 435,00 €	10 % (précarité énergétique)	844,00 €
Sonia VOISSIER	Arconsat	14 410,00 €	10% (précarité énergétique)	1 441,00 €
René BRUCHET	Celles-sur- Durolle	11 113,20 €	10% (autonomie)	1 111,00 €
Fabien COTTE	Celles-sur- Durolle	20 000,00 €	10 % (précarité énergétique) + 1 500 € (chaudière bois)	3 500,00 €
Corinne JORAND	Celles-sur- Durolle	14 207,00 €	10% (précarité énergétique)	1 421,00 €
Gérard DELAIRE	Celles-sur- Durolle	4 893,00 €	10% (autonomie)	489,00 €
Ginette MOREL	Celles-sur- Durolle	15 328,00 €	10% (précarité énergétique)	1 533,00 €
Joao SALGADO	Celles-sur- Durolle	13 711,00 €	10% (précarité énergétique)	1 371,00 €
Jean-Paul MASSOTIER	Chabreloche	4 856,88 €	10% (autonomie)	486,00 €
Hélène PASQUET	Chabreloche	30 000,00 €	10% (précarité énergétique)	2 000,00 €
Francine ROGER	Chabreloche	10 810,00 €	10% (autonomie)	1 081,00 €
Laurent DANDONNEAU	La Monnerie-le- Montel	27 202,00 €	10 % (précarité énergétique) + 1 500 € (chaudière bois) + 4 000 € (primo-accession)	7 500,00 €
Pauline SANNAJUST	La Monnerie-le- Montel	12 470,00 €	10 % (précarité énergétique)	1 247,00 €
Pierre ROCLE	La Monnerie-le- Montel	5 821,85 €	10% (autonomie)	582,00€
Nadège BELOU	La Monnerie-le- Montel	20 000,00 €	10% (précarité énergétique)	2 000,00 €
Maxime CHAMBON	La Monnerie-le- Montel	20 000,00 €	10% (précarité énergétique)	2 000,00 €
Jean BESSET	La Monnerie-le- Montel	9 045,00 €	10% (précarité énergétique)	904,00 €

AR PREFECTURE

063-200070712-20200827-DBC20200827_05-DE Regu le 11/09/2020

Gilbert COMBE	Sainte- Agathe	17 944,28 €	10 % (précarité énergétique)	1 794,00 €
Dominique POMMERETTE	Viscomtat	15 502,00 €	10% (précarité énergétique)	1 550,00 €
Thomas DESPLANQUE	Viscomtat	20 000,00 €	10% (autonomie)	1 739,00 €
René BOUTERIGE	Vollore- Montagne	18 478,00 €	10 % (précarité énergétique) + 1 500 € (chaudière bois) + 10% (autonomie)	3 500,00 €
TOTAL		331 957,22 €	1	39 866,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de 39 866,00 euros,
- Autorise le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS: 24

Membres présents : 24

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 24

Pour: 24

Contre :

Abstentions:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD, Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20200827-DBC20200827_05-DE

Regu le 11/09/2020